

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

U2203 Appréhender l'espace			
Ancien Code	PEUN2B23ESPA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/B/C Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ EUB2230		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Lilian BREYNE (breynel@helha.be) Nathalie ANDRE (andren@helha.be) Charlène GHISLAIN (ghislainc@helha.be) HELHa Gosselies Catherine LEBEAU (lebeauc@helha.be) Emeline CHERDON (cherdone@helha.be) Laurence MISONNE (misonnel@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Sandrine BOUCART (boucart@helha.be) Sophie COUTIER (coutiers@helha.be) Mathilde BACLIN (baclinm@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE a pour objectifs de s'approprier les différentes dimensions spatiales et leurs composants ; de s'interroger sur la place d'un corps dans l'espace et ses déplacements ; de s'approprier les termes spécifiques aux contenus mobilisés.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

3.1.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Sous Compétence 3.5 Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement

scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
3.5.5 la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE «QA Didactique : appréhender l'espace », l'étudiant sera amené à :

- construire et mener des activités interdisciplinaires.
- créer et justifier les liens entre les concepts clés liés à l'espace en mobilisant les termes spécifiques liés à chaque discipline

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEUN2B23ESPAA	Appréhender l'espace : psychomotricité	15 h / 1 C
PEUN2B23ESPAB	Appréhender l'espace : mathématiques	30 h / 2 C
PEUN2B23ESPAC	Appréhender l'espace : éducation culturelle et artistique	30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEUN2B23ESPAA	Appréhender l'espace : psychomotricité	10
PEUN2B23ESPAB	Appréhender l'espace : mathématiques	20
PEUN2B23ESPAC	Appréhender l'espace : éducation culturelle et artistique	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

Les différentes activités d'apprentissage de cette unité d'enseignement concourent ensemble à l'acquisition des compétences travaillées au sein de cette UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Appréhender l'espace : psychomotricité			
Ancien Code	22_PEUN2B23ESPAA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEUB2233		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sophie COUTIER (coutiers@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE a pour objectifs de s'approprier les différentes dimensions spatiales et leurs composants ; de s'interroger sur la place d'un corps dans l'espace et ses déplacements ; de s'approprier les termes spécifiques aux contenus mobilisés

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE «QA Didactique : appréhender l'espace », l'étudiant sera amené à :

- Construire et mener des activités interdisciplinaires.
- Créer et justifier les liens entre les concepts clés liés à l'espace en mobilisant les termes spécifiques liés à chaque discipline.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Conduite motrice travaillée en lien avec la pratique (activités interdisciplinaires, projets, jeux psychomoteurs) : la structuration spatiale; savoir s'organiser et se représenter dans l'espace : l'occuper, s'y situer, s'y déplacer et s'y

Démarches d'apprentissage

- Vécu d'activités interdisciplinaires.
- Prise de recul, analyse, théorisation et mise en lien.

Dispositifs d'aide à la réussite

La présence active au cours est essentielle.

Un moment sera consacré en fin de quadrimestre pour répondre aux questions relatives à l'examen.

Sources et références

Documents et ressources distribués au cours et/ou mis à disposition sur la plateforme
Centre de documentation

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :
Les documents sur la plateforme ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation est un examen écrit.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Si toutes les AA ont une note d'au moins 10/20 alors la moyenne des A.A. est appliquée pour l'UE.

Si l'étudiant obtient un seul échec dans une A.A. à 9/20, la moyenne sera appliquée, et l'UE réussie.

Dans tous les autres cas, l'UE ne sera pas validée. L'étudiant obtiendra la note la plus basse qui sera appliquée à l'UE.

En cas d'échec, l'étudiant est tenu de se présenter à la consultation de copie afin de connaître les activités d'apprentissage en échec. **Aucune information sur les résultats de l'étudiant ne sera donnée (par mail ou autre) en dehors de ce moment de consultation.**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Appréhender l'espace : mathématiques			
Ancien Code	22_PEUN2B23ESPAB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEUB2232		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sandrine BOUCART (boucarts@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE a pour objectifs de s'approprier les différentes dimensions spatiales et leurs composants ; de s'interroger sur la place d'un corps dans l'espace et ses déplacements ; de s'approprier les termes spécifiques aux contenus mobilisés

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE «QA Didactique : appréhender l'espace », l'étudiant sera amené à :

- Construire et mener des activités interdisciplinaires.
- Créer et justifier les liens entre les concepts clés liés à l'espace en mobilisant les termes spécifiques liés à chaque discipline.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les thèmes abordés seront repris des compétences :

- (Se) placer, (se) déplacer et (se) situer;
- Découvrir et caractériser des solides et des figures;
- Dégager des régularités et des propriétés.

Démarches d'apprentissage

- Vécu d'activités interdisciplinaires.
- Prise de recul, analyse, théorisation et mise en lien.

Dispositifs d'aide à la réussite

La présence active au cours est essentielle.

Un moment sera consacré en fin de quadrimestre pour répondre aux questions relatives à l'examen.

Sources et références

La collection Math & Sens de l'éditeur De Boeck est l'un des référents principaux en terme de contenu matière et de

méthodologie ; elle est consultable en bibliothèque. L'ouvrage particulièrement pertinent pour cette UE est "Apprivoiser l'espace et le monde des formes".

D'autres références bibliographiques sont données au fil du cours, postées sur le cours connected.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Cours posté et complété au fur et à mesure sur connected.

Une prise de note en classe est indispensable pour compléter le cours posté.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation est écrite durant la session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Si toutes les AA ont une note d'au moins 10/20 alors la moyenne des A.A. est appliquée pour l'UE.

Si l'étudiant obtient un seul échec dans une A.A. à 9/20, la moyenne sera appliquée, et l'UE réussie.

Dans tous les autres cas, l'UE ne sera pas validée. L'étudiant obtiendra la note la plus basse qui sera appliquée à l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Appréhender l'espace : éducation culturelle et artistique			
Ancien Code	22_PEUN2B23ESPAC	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEUB2231		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Mathilde BACLIN (baclinm@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour objectifs de maîtriser les différentes dimensions de l'espace et leurs composantes, de réfléchir à la position et aux mouvements d'un corps dans l'espace, ainsi que de se familiariser avec le vocabulaire spécifique aux notions abordées.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Durant cette unité d'enseignement, l'étudiant sera amené à :

- Explorer et utiliser l'espace d'un support comme base pour une création artistique.
- Concevoir et maîtriser des volumes dans un espace donné.
- Comprendre et manipuler les notions de 2D et 3D.
- Organiser et exploiter un espace pour exposer des œuvres.
- Concevoir et mener des activités interdisciplinaires en lien avec la création artistique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Appréhender et utiliser l'espace d'un support pour une création artistique. Concevoir et créer des volumes dans un espace tridimensionnel. Maîtriser les notions de 2D et 3D. Investir un espace afin d'y exposer des œuvres.

Démarches d'apprentissage

- Engagement dans des projets pratiques intégrant plusieurs disciplines.
- Réflexion critique permettant d'analyser, de théoriser et de connecter les expériences vécues avec les concepts abordés.

Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité pour les étudiants de rencontrer leur enseignant pour discuter de leurs progrès, poser des questions ou recevoir des conseils personnalisés.

Accès à des ressources pédagogiques sur la plateforme Connected.

Sources et références

Fournies au fur et à mesure des cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Documents déposés sur connected, mais il est crucial de prendre des notes en classe pour les enrichir.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Néant

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	100	Trv	100
Période d'évaluation						

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Si toutes les AA ont une note d'au moins 10/20 alors la moyenne des A.A. est appliquée pour l'UE.

Si l'étudiant obtient un seul échec dans une A.A. à 9/20, la moyenne sera appliquée, et l'UE réussie.

Dans tous les autres cas, l'UE ne sera pas validée. L'étudiant obtiendra la note la plus basse qui sera appliquée à l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).